



ZONE DE POLICE ENTRE SAMBRE ET MEUSE

Le Collège de Police de la zone de police entre Sambre et Meuse composée des Communes de FOSSES-LA-VILLE, METTET, PROFONDEVILLE et FLOREFFE a l'honneur de convoquer les membres du Conseil de Police à la séance qui aura lieu le **20 décembre 2023 à 20h à Floreffe.**

Fait à Fosses-la-Ville, le 28 novembre et le 31 novembre 2023

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1) Prestation de serment d'un conseiller de police
- 2) Approbation du procès-verbal de la précédente séance (18 octobre 2023)
- 3) Information avec un contact avec notre autorité de tutelle, Monsieur le Gouverneur de Province : Précision par rapport à l'emploi publié à la mobilité 2023-04 – Publication d'un emploi Niveau C – Électricien (ouvrier)
- 4) Mobilité 2023-05 – Publication d'un emploi d'Inspecteur de Police – Proximité de Mettet
- 5) Mobilité 2023-05 – Publication d'un emploi d'Inspecteur de Police – Proximité de Mettet
- 6) Mobilité 2023-05 Erratum – Publication d'un emploi d'Inspecteur de Police – Intervention
- 7) Mobilité 2023-05 Erratum – Publication d'un emploi d'Inspecteur Principal de Police – Intervention
- 8) Mobilité 2023-05 Erratum – Publication d'un emploi CALog Niveau A – Chef du service Logistique
- 9) Contrat de remplacement d'une technicienne de surface
- 10) Rattachement à un marché public GO241 – Géré par SPF BOSA – Fournitures de papiers et d'enveloppes écologiques
- 11) Convention BEP – Travaux Mettet
- 12) Convention serveurs – Projet interconnectivité
- 13) Information : Approbation des comptes 2022 par notre autorité de tutelle, Monsieur le Gouverneur de Province (tutelle d'approbation)
- 14) Information : Approbation de la modification du cadre organique par notre autorité de tutelle, Monsieur le Gouverneur de Province (tutelle d'approbation)

Au nom du Collège de Police,

La Secrétaire



Elise LORENT



Le Président,



Yves DELFORGE